

Alger le 24/05/2018

Réf. : 11/C.P./SNECHU/2018

COMMUNIQUE N°11/18

Chers Collègues et Amis,

Le Conseil National du SNECHU réuni en session extraordinaire la nuit du 23 au 24 Mai 2018, l'ordre du jour principal est **l'évaluation et suite à donner à la grève des activités pédagogiques**. Il en ressort ce qui suit :

1. Evaluation du mouvement de grève :

Concernant les trois départements et selon les différents Bureaux : pour le département de **Médecine**, la grève est **largement suivie** avec une bonne adhésion sauf pour la faculté de Médecine de Sidi Bel Abbès. Quant à la **Médecine Dentaire**, le taux national est de **50%**. Il est à noter que pour la **Médecine Dentaire**, le **taux de suivi dépasse les 90% à Alger, Blida et Tizi Ouzou**. Concernant le département de **Pharmacie**, le mouvement est partiellement suivi avec une moyenne nationale estimée à 40%.

2. Quelle stratégie à retenir ?

A l'unanimité, la décision de poursuivre le mouvement de grève pédagogique de graduation et de post-graduation a été retenue concernant les cours, TD, TP, examens et soutenance de mémoire d'internat.

3. Concernant l'activité de soins :

Soucieux des mauvaises conditions de travail de nos adhérents, de la surcharge de leurs activités et vu la conjoncture que vit le secteur de la santé, le SNECHU appelle les conseils scientifiques et les chefs de services des différents établissements hospitalo-universitaires à réduire l'activité de soins au service minimum et aux urgences afin, d'éviter le syndrome d'épuisement professionnel de nos collègues. Aussi, le SNECHU **condamne** et **rejette** les solutions de bricolage proposées par certains DG de CHU. Le **SNECHU rappelle encore une fois, que la mission de l'hospitalo-universitaire n'est pas de faire le tri dans un pavillon des urgences**.

Le SNECHU est conscient que les hospitalo-universitaires sont actuellement éreintés par la lourde activité des soins, de ce fait, le SNECHU **s'engage au respect des vacances universitaires des hospitalo-universitaires et ni cours ni contrôles ne seront rattrapés durant cette période**.

4. Intimidation de la part de l'administration des facultés de médecine :

Il a été rapporté par **certaines Bureaux** que leurs Doyens, en plus des mesures d'intimidation, ont fait appel aux médecins de santé publique spécialistes, généralistes et à des agents d'administration pour assurer l'enseignement ou la surveillance des examens. Le **SNECHU condamne** ces pratiques qui n'honorent pas nos collègues Doyens qui sont pour la majorité des Chefs de services Hospitalo-universitaires. Le SNECHU rappelle que la grève est un **droit constitutionnel** et que l'administration n'est pas là pour briser un mouvement légitime.

Après 04 semaines de grève, le Conseil National s'interroge quant au mutisme de la hiérarchie à installer une commission intersectorielle pour satisfaire les différents points de nos revendications. De ce fait, et en absence de réponse, le spectre de durcissement demeure imminent.

S'adressant aux étudiants que nous considérons comme étant une partie de nous-mêmes, le SNECHU appelle ces derniers à la compréhension de ce mouvement, sachant qu'ils seront les premiers bénéficiaires de ses fruits, dans leurs futures carrières universitaires.

Restons unis pour la dignité de l'Hospitalo-universitaire

Président du Bureau
d'Alger

Belhadj, Redha

Président du
Bureau d'Annaba

Toumi

Président du
Bureau de Batna

Bougelef

Président du
Bureau de Bejaia

DJELLALI

Présidente du Bureau
de Blida

P. W. OUAHIOUNE

Présidente du
Bureau de
Constantine

Depouché

Président du
Bureau de
Mostaganem

Saber Achour

Président du
Bureau d'Oran

B. T. B. B.

Président du
Bureau de Sétif

M. Hamadouche

Président du Bureau
de Sidi Bel Abbes

Bencherch

Président du
Bureau de Tizi
Ouzou

Talab

Président du
Bureau de Tlemcen

BEHARI



ADRESSE : CHU MUSTAPHA - ALGER

Tél/Fax : 021 23 76 99 / E-mail : secretariat@snechu-dz.com / Site internet : www.snechu-dz.com